D.	R	O	11	R	R	E.	T
.	-	v	u	п	п	_	

L'AGRICULTURE VIVRIÈRE MÉLANÉSIENNE EN 1976

SERVICE DE L'AGRICULTURE

O.R.S.T.O.M. NOUMÉA

L'AGRICULTURE VIVRIERE MELANESIENNE EN 1976

D. BOUFRET (1)

Ce titre s'inspire de celui de l'ouvrage du Professeur J. BARRAU (S) qui en 1956 faisait déjà le bilan de cet aspect de l'activité rurale calédonienne.

Il est banal de dire que tout a beaucoup changé dans le Territoire ces dix dernières années et en particulier le secteur économique dont l'agriculture serait le membre malade. En fait si les données que l'on possède sur l'agriculture de type européen sont assez précises, les renseignements sur l'agriculture mélanésienne, et sur les cultures vivrières en particulier, sont extrèmement réduits. Ignames et Taros sont-ils toujours les productions de base essentielles des jardins autochtones ?

⁽¹⁾ D. BOURRET, Attachée de Recherches ORSTOM-NOUMEA; a présenté en 1973 à Paris une thèse de spécialité: "Etude ethnobotanique des Dioscoréacées alimentaires (Ignames) de Nouvelle-Calédonie", subventionnée par le Service Territorial de l'Agriculture.

⁽²⁾ J. BARRAU, 1956 : L'agriculture vivrière autochtone de la Nouvelle-Calédonie, CPS, Nouméa.

I) ETAT DES CULTURES VIVRIERES EN 1956

J. BARRAU (2) note dès cette époque :

- une évolution régressive de la culture de l'Igname et du Taro. Si quantitativement l'Igname paraît remarquablement constante (10 % du complexe alimentaire végétal), on observe un glissement qualitatif vers les variétés les plus robustes et les moins exigeantes. La production de Taro est faible (de 5 à 13 %) et, surtout, l'abandon des tarodières irriguées de montagne est général.
- parallèlement, une augmentation des productions commerciales comme le maraichage ou le café. Il s'ensuit une disparition de l'aspect horticole des cultures et une diminution des surfaces vivrières.
- l'installation des cultures pérennes (café) a supprimé la pratique de la jachère tournante. On assiste à un passage à un stade d'assolement grossièrement triennal : Ignames, Manioc, Patates douces. Souvent le Manioc est laissé en place deux ou trois ans ; il représente déjà de 20 à 45 % de la production totale (5 à 9 % seulement pour les Patates douces).
- la conséquence logique de ce déséquilibre est un appauvrissement progressif des sols cultivés. J. BARRAU estime qu'il faut 8 ha de bon sol pour nourrir correctement 100 personnes adultes : ce chiffre est établi à partir de ses propres observations dans le Pacifique et d'autres faites en Afrique tropicale pour un bilan énergétique comparable.
- pour conclure prenons un des exemples cités par J. BARRAU: le village de OUNDJO (Wunjo) sur la côte Ouest. En 1952, 175 adultes cultivent 9,2 ha sur les 9,4 ha de terres cultivables de la réserve : la pression démographique est supportable.
- en 1956 le problème des Terres existe ; il est encore plus sentimental que politique, et pas encore économique.

II) EVOLUTION DE 1956 A 1973

1970 est l'époque du "BOOM". Cette période de prospérité irraisonnée marque sinon un tournant dans l'agriculture nélanésienne,

du moins un infléchissement très net des tendances précédemment marquées.

L'urbanisation s'accélère énormément, l'appel de main-d'oeuvre est considérable tant sur Nouméa que sur les centres de brousse et
sur mines. Souvent les villages restent dépeuplés pendant la semaine,
maintenus seulement par les vieillards et les femmes nanties d'enfants
non scolarisés. Jusqu'en 1969 cette évolution avait été d'autant moins
perceptible qu'en période de gros travaux agricoles (défrichage, plantation, récolte) les cultivateurs nélanésiens prenaient un congé ou abandonnaient leur emploi pour retourner aux jardins. A partir de 1970 la
concurrence est trop forte sur le marché du travail (immigration, contrats hébridais, etc) pour que cette pratique se perpétue.

La production locale d'Ignames et de Taros <u>Colocasia</u> diminue au point qu'en 1971-72 le Territoire importe des tubercules des Nouvelles-Hébrides. On ne trouve plus sur le marché que des Ignames de qualité nédiocre ou des Taros <u>Kanthosomas</u> (taro Fiji) qui se cultivent dans n'importe quel fossé bourbeux. Les prix montent : 300 CFP pour les Ignames de prineur, 120 CFP à la pleine saison, par kilogramme. En septembre 1973 les prix à la vente sont bloqués à 90 CFP le kilo sans tenir compte des qualités respectives des différentes variétés. Les habitudes alimentaires se modifient, le riz et le manioc deviennent la base des menus familiaux. Même en tribu Ignames et Taros tendent à devenir des nourritures de luxe et reprennent leur pleine valeur de richesses coutumières.

Les îles Loyauté, surtout Maré et Lifou, restent, faute de mines, les jardins privilégiés. En 1970-71 le dépouillement des états de la COFEANA met en évidence un transport important sur Nouméa: 92 tonnes en Juin 1970, 53 tonnes en Janvier 1971 (Ignames tardives dont 6 tonnes de "Vaël", <u>Dioscorea transversa</u> R. BROWN), 50 tonnes en Avril 1971 (prémices). Ces tubercules sont en partie vendus (un propriétaire de Maré dit réaliser en Juin 300.000 CFP de vente), et en partie échangés hors circuit commercial, dans les familles, contre des produits de consommation courante, sucre, pétrole....

L'este même époque, sous l'impulsion du Service de l'Agriculture, est organisée la Société Coopérative Agricole de Lifou (SOCAL) qui installe à Nouméa un point de vente. Les prix compétitifs qu'elle pratique et la qualité de ses produits lui assurent immédiatement un succès mérité.

Quelques cultivateurs européens commencent à s'intéresser à une culture qui peut s'avérer rentable. Lorsque le relief le permet des outils nécaniques sont utilisés pour le défonçage du sol et le billonnage. Des essais sont menés en ce sens à la station agricole de Nessadiou (3). L l'Ecole d'Agriculture de Port-Laguerre une collection des espèces d'Ignames cultivées (10 espèces, dont la principale, Dioscorea alata L. est représentée par 85 variétés agricoles ou cultivars) est mise en place à des fins d'étude systématique et biologique susceptible de servir de référence à un programme de sélection et d'amélioration, donc de rentabilisation, de cette culture (1). Des analyses de valeur nutritionnelle sont également faites, qui montrent que les Ignames sont une nourriture saine, riche en glucides (valeur moyenne : 89 % du poids sec), suffisamment riche en protéines (environ 6 % du poids sec) et équilibrée en acides aminés (4). En Juin 1972 un petit film est même tourné en collaboration avec la Télévision locale dans l'espoir d'inciter à la consonmation de l'Igname!

L'activité agricole, il faut bien le dire, s'accomplit ces années là avec le curieux sentiment d'un déphasage économique total. En 1972 la Nouvelle-Calédonie ne projette passon avenir dans son agriculture et, en 1973, ceux qui commencent à y voir un salut possible ne sont que des oiseaux de mauvais augure.

III) 1974 : L'EFFONDREMENT

Au noment où la crise économique prend toute son ampleur la situation de l'agriculture vivrière mélanésienne est critique. Dans des secteurs particulièrement affectués par l'activité minière la surface mise en culture a diminué de 85 % au détriment surtout, semble-t'il, des

⁽³⁾ D. BOURRET 1972 : Fiche technique Igname nº 2, Bulletin d'Information du Service de l'Agriculture, Nouvelle-Calédonie et Dépendances.

⁽⁴⁾ BOURRET, D., BIDEAU J., MAIGRO M., NICOLI J., 1973 : Données analytiques sur les tubercules de Dioscoreaceae alimentaires de Nouvelle-Calédonie. Médecine tropicale, Vol. 33, Nov-Déc, nº 6.

cultures secondaires, l'Igname s'étant à peu près maintenue (tribu de (5) Wate, enquête de J.P. DOUMENGE/service de l'Agriculture non publiée)! Ailleurs, sur 52 personnes, 17 n'ont rien planté, 12 ont planté moins de 100 pieds d'Ignames, 14 moins de 200 pieds. Deux planteurs invétérés ont toutefois mis en terre, l'un 420 pieds, l'autre 525 pieds. Dans le même village 10 personnes seulement ont planté d'autres cultures, Taros, Patates douces et surtout Manioc. (tribu de Weru-Pinè, chiffres de J.P. DOUMENGE/Service de l'Agriculture, non publiés (5)? Il semblerait que l'on ne cultive plus les Ignames que pour satisfaire aux obligations coutumières dont elles sont toujours le pivot.

Dans le nême temps, l'effervescence politique canaque qui, longtemps occulte, était enfin venue au jour vers 1969, débouche ouvertement sur la revendication fondamentale des Terres. Ce qui est demandé c'est, "tout d'abord", qu'il soit donné à la RESERVE UNE VERITABLE EXISTENCE LEG/LE" (6). Le propos n'est pas de refaire une fois encore l'historique de la Réserve Autochtone, mais il apparait qu'en 1974 les Mélanésiens sont en plein psychodrame : la diminution spectaculaire des surfaces mises en culture, diminution qui a été mise en évidence au début de ce paragraphe, crée une apparence de vide démographique. Dans les autres secteurs économiques c'est au contraire l'expansion forcenée et François NEOERE dénonce les pressions qui de toutes parts s'exercent sur les terres apparement vides des Réserves : nous sommes revenus cent ans en arrière et les Réserves sont les derniers bastions.

Aux îles les pressions se font moins directement sentir. Les chiffres de la COFRANA sont stables : 96 tonnes d'Ignames ont été acheminées des Loyauté sur Nouméa en Juin 1974. En Novembre de la même année le tonnage de "Waël" est passé de 6 à 11 : le glissement qualitatif se poursuit.

⁽⁵⁾ J.P. DOUMENGE, Géographe, CEGET, Bordeaux. Auteur de "Paysans Mélanésiens en Pays Canala", Trvx. et Doc. Géo. Trop. nº 17 Oct. 1974.

⁽⁶⁾ NECERE François, Conseiller de Gouvernenent, 1974 : Le problème des Réserves mélanésiennes. Justice, spécial, Union Multiraciale de Nouvelle-Calédonie, 4ème Congrès, Janvier 1974, Kéré, île des Pins. Imp. Com. et Publ., Nouméa. Citation en capitales dans le texte.

IV) LE RETOUR A LA TERRE, 1975-1976

I) Facteurs d'évolution et d'involution

a - Lugmentation de la pression démographique rurale

Le dénombrement INSEE 1972 comptait environ 10.000 cultivateurs mélanésiens. Au recensement de 1974 environ 20.000 Mélanésiens habitaient Nouméa et ses environs. En 1976 les citadins ne seraient plus que 10.000⁽⁷⁾. Si ces chiffres sont exacts, nême approximativement, environ 20.000 Mélanésiens sont actuellement cultivateurs et par suite de la raréfaction du travail extérieur rénuméré nourissent leurs familles du produit de leurs jardins. L'exemple de la tribu de Oundjo, cité au paragraphe I, donne un exemple pratique de la situation : le territoire de la Réserve de Oundjo couvre 400 ha dont 9,4 sont cultivables. Les 175 adultes qui y vivaient décemment en 1952 sont, en 1976, 350. Malgré l'évolution du régime alimentaire et le développement commercial de la pêche, les habitants d'Oundjo sont à l'étroit (8). Ils ont obtenu récemment un agrandissement de Réserve de 25 ha de terrain cultivable sur une propriété limitrophe.

b - Etat des terres disponibles

L'exemple de Oundjo met également en évidence le rapport parfois très faible qui existe entre la surface de terre cultivable et la surface totale de la Réserve. Les travaux agropédologiques récents (9) donnent pour bonnes terres de culture moins de 2 % de la surface totale de la Grande Terre et 11 % de cette même surface comme terres à intensifier en élevage. La superposition de la carte agropédologique et de la

⁽⁷⁾ METAIS P., 1976 : Questions d'Ethnologie Mélanésienne. Cours ronéotypé à diffusion interne, Université de Bordeaux II.

⁽⁸⁾ Voir sur ce sujet le rapport "Stage d'étude de milieu - II - Calédonie du Nord-Ouest" de l'Ecole Normale de Nouvelle-Calédonie, Nov-Déc. 1975, document ronéotype, diffusion interne.

⁽⁹⁾ LATHAM M., 1975 : Note de synthèse sur le potentiel agropédologique de la Nouvelle-Calédonie. ORSTOM, Nounéa.

carte des Déserves montre qu'il n'y a pas concordance et que les meilleures terres ne sont pas, pour la plupart, situées sur les Béserves.
Celles-ci sont, d'autre part, souvent desservies par le relief montagneux qu'elles recouvrent. Et si billons en croissant et tarodières en
terrasse sont d'excellentes façons propres à protéger les pentes contre
l'érosion, on ne peut guère songer, dans ces mêmes conditions de pentes,
utiliser pour les aménager des moyens mécaniques et l'on a vu qu'elles
périclitent. L'évacuation des produits récoltés est également rendue
difficile par ces mêmes conditions de relief.

Le facteur pluvionétrique joue un rôle important dans l'épanouissement des cultures vivrières : 2 m de précipitations par an répartis sur 150 jours environ semblent une moyenne favorable tant à la variété qu'au rendement des Ignames (I). Les grandes Réserves de la côte Est sont, de ce point de vue, bien placées.

En bref, la quantité de terres disponibles propices aux cultures vivrières, tant par la qualité du sol que par les conditions de relief et de pluviométrie, est faible et la pression démographique s'y fait actuellement sentir.

c - La Coutume

Elle est gratifiée du meilleur et accusée du pire. Elle est intimement liée au problème des Terres, non seulement au niveau du foncier (propriété, héritage....) mais aussi au niveau de la mise en valeur. C'est ainsi que, Coutume mal comprise, ou trop bien comprise, les jeunes gens participent médiocrement à la culture. Manque de qualification, manque de travail non qualifié, manque de responsabilités tribales, ce sont eux les inactifs, à la ville comme en brousse.

2) Utilisation et mise en valeur de la Terre

a - Orientation de l'activité rurale mélanésienne vers l'élevage et la pêche

Compte-tenu des facteurs agro-géographiques qui ont été évoqués ci-dessus, un certain nombre de tribus se sont orientées vers l'élevage, mieux adapté aux conditions de relief et de sol dont elles disposent. Peuvent être citées en exemple : Wayaget, avec 800 têtes de bétail, et quelques coopératives d'élevage ; Poinda est une des dernières constituées. Les tribus côtières s'orientent vers la pêche, comme Oundjo (8).

Certaines activités temporaires, comme le reboisement, peuvent également utiliser de la main-d'oeuvre rurale (plateau de Tângo).

Ces diverses occupations ont un caractère "moderne" : les travaux sont rénumérés et les productions participent en quasi-totalité à l'économie de marché.

b - Extension des cultures vivrières rurales

. En Octobre 1975 les 52 habitants de Weru-Pinè plantent tous des Ignames (voir \$ III) : 10 approchent les 100 pieds, 15 en ont entre 100 et 200 ; le nombre le plus élevé est passé de 525 à 760 pieds répartis sur 5 parcelles. Si l'on estime à 1 m2 la surface nécessaire à l plant d'Igname (1) la surface cultivée est passée, en un an, pour cet aliment de base, de 4.333 m2 (1974) à 7 881 m2 (1975) (enquête J.P. DOUMENGE/Service de l'Agriculture).Il faut préciser que Weru-Pinè est une tribu ordinaire, dont la vocation purement rurale se ressent de la proximité du complexe minier de la basse Kouaoua et qui présente donc un caractère de représentativité suffisamment expressif (5).

. Une connaissance précise de l'accroissement des surfaces cultivées est actuellement difficile à l'échelle du Territoire, les enquêtes sont en cours. Cependant une estimation grossière laisse penser que les surfaces sont multipliées : pour les Ignames, par 2 à 3.

pour les Taros, par 3 à 5. pour les Bananes, par 1,5. pour le Manioc, par 10.

Dans les régions les plus peuplées, les terres sont utilisées au maximum : sur la côte Est/Nord-Est les tarodières à <u>Colocasia</u> occupent les rives du moindre ruisseau, descendent jusque dans les fossés de la route, et les canalisations de bambou sont remises en état. Dans la chaine les billons d'Ignames escaladent de nouveau les pentes. - Cutre le réel besoin économique que manifeste cette reconquête terrienne, il faut y voir, à l'évidence, un geste politique. Il faut, et c'est une nécessité, occuper le terrain disponible, "maintenir le pays" avec le meilleur rendement possible. Il est nécessaire aussi de s'étendre et les formules offertes vont du simple agrandissement de Réserve (Oundjo) à la location particulière (baux privés ou domaniaux). Plus élaborée, l'attribution de terrains domaniaux contigus à la Réserve avec obligation de construction et (ou) de mise en valeur est une séduisante formule intermédiaire. Tiendanit et Tendo-Gaavac (vallée de la Hienghène) en ont bénéficié dès 1975. Il existe d'autres formules et les termes d'une solution au problème foncier mélanésien sont à l'étude, dans le cadre des Commissions de Politique Rurale (10).

c - Un phénomène nouveau : les cultures vivrières urbaines

Dans la zone péri-urbaine de Nouméa les terrains en friche non lotis sont encore abondants à proximité des "banlieues" récement construites: Montravel, Ducos, Tindu, Rivière Salée.... La mise en culture de ces brousses, commencée timidement vers 1974, est en expansion constante. Déjà la sortie de Nouméa, aux alentoure du Club Hippique de l'Etrier, est presque totalement défrichée et plantée. Pour la première fois cette année (1976) les hauteurs des Vallées du Tir, en pleine ville, ont été débroussées, au sabre et au feu, comme il se doit sur des pentes aussi raides. Cette progression des cultures urbaines, en raison inverse de la dépopulation observée, tend à prouver la fixation dans la cité d'une fraction de la population mélanésienne qu'il serait intéressant de chiffrer. Les terrains concernés appartiennent soit à la SLN soit à la Municipalité. Dans la plupart des cas les autorisations ont été demandées et ces cultivateurs conjoncturels ne sont pas des squatters. Ce sont les marchés qu'ils concurrencent, plutôt que le cadastre.

^(10/1)NEOERE François, 1976, "Pour une inage nouvelle de la réalité nélanésienne", Eapport Neoere sur les Réserves foncières nélanésiennes, Quotidien Les Nouvelles, 01/03/76, p.6.

^{(10/2)&}quot;COMMISSION D'ECONOMIE RURALE EN MILIEU MELANESIEN", Quotidien France Australe, 14/10/76.

V) LE MARCHE DES CULTURES VIVRIERES

1975 représente une étape importante dans l'organisation de ce marché.

1) 1965-1975 : la libre organisation

Pendant cette période, comme précédemment, le marché s'organise de gré à gré, par la voie du colportage. Les prix sont fluctuants. Cependant le premier marché de brousse est construit à Houaïlou en 1965. C'est un début de centralisation, les colporteurs vont s'y approvisionner pour vendre à Houméa, au marché et chez les détaillants (certains de ces détaillants ont leurs propres transporteurs).

En 1966 une enquête de la Jeune Chambre Economique compte 26,2 Tonnes d'Ignames commercialisées par nois dans l'ensemble des différents points de vente. Le prix au consommateur est alors de 60 CFP/kg.

La situation du marché en 1972, évoquée au § II, ainsi que son évolution en 1974, montre un formidable accroissement de la demande. L'organisation est restée identique, mais la production est presque devenue un monopole loyaltien. Une innovation cependant, la création de la SOCAL, qui assure l'écoulement des cultures vivrières mais surtout celui des légumes et fruits frais. Le prix des tubercules alimentaires double ces six années-là, il sera bloqué en 1973. En 1972 le prix de l'Igname au producteur est de 60 CFP/kg, il atteint 75 CFF/kg en 1974. Le Taro n'est pas moins cher.

2) 1975 : un essai de rationalisation

a - Les marchés de brousse

Concus au moment où la population des Centres de brousse croissait sous l'impulsion du "Boon", ils sont réalisés au moment où ces nêmes Centres se dépeuplent ou retrouvent leur densité d'avant le "Boon". Les habitants in situ auto-produisent et auto-consomment d'autant plus que la crise réduit leur pouvoir d'achat : ils ne sont pas une clientèle pour les marchés locaux et encore moins pour les produits vivriers. C'est ainsi que les producteurs de brousse "descendent" à Nouméa vendre au Marché de Gros.

b - Le Marché de Gros

Organisé à la fin de 1974, il fonctionne maintenant depuis un an (11). Cette nouvelle façon de vendre a contraint les cultivateurs à organiser le ramassage et le colportage en commun. Pour citer un exemple, les cultivateurs des Paimboas et de Bondé regroupent leur récolte le lundi et le mercredi chez un de leurs alliés qui tient les comptes ; ainsi, deux fois par semaine, l'un d'entre eux accompagne le colporteur à Nouméa et procède à la vente. Cette organisation fonctionne depuis une dizaine de mois apparemment à la satisfaction de tous.

En un an sont passées au Marché de Gros (11) :

Ignames (Dioscorea alata L.

(D. numularia Lan.

(D. cayenensis Lam. 34 012 T, avec deux maxima :

Septembre 1975 : 8 916 T Mars 1976 : 6 376 T

et deux minima :

Janvier 1976 : néant Février 1976 : 75 T

Ignames "Waël" (D. transversa R. Brown), 9 238 T: 4 972 T en Septembre 75, rien de Janvier à Juillet 1976.

Ignames "Ware" (D. esculenta (Lour.) Burk.), 2197 T.

Taros d'eau	16	228	T) répartis
Taros de nontagne (Colocasia esculenta (L.) Schott.)	D. C.	$\alpha \alpha \nu$	M (
Taros bourbons	Ļ.	171	te l'an- née
Manioc (Manihot utilissina Pohl.)			T
Patates (Ipomoea batatas (L.) Lamk.)			T
Bananes (Musa sapientum L.)	429	506	T
Bananes Foingo	53	383	T

Il ressort clairement de ces quelques chiffres que les Ignames sont, avec le Manioc, les plantes vivrières les moins bien représentées au Marché de Gros.

⁽¹¹⁾ La Revue Agricole de la Nouvelle-Calédonie et Dépendances, nº 36, Oct. 1976.

c - Marché parallèle et non-marché

Une quantité importante échappe à la centralisation : la SOCAL écoule toujours les produits de Lifou aux particuliers mais aussi aux petits détaillants et reverse ses rares surplus au Marché de Gros. D'autre part les transports privés par la SOFRANA continuent à alimenter directement le Marché de détail qui reçoit ainsi un approvisionnement privilégié de plusieurs centaines de Tonnes par an. Cependant on peut penser que ces marchés parallèles intéressent aussi les plantes vivrières autres que les Ignames et n'affectent donc pas réellement leur proportion par rapport au total de la production commercialisée.

En fait les Ignames sont les cultures qui ont le plus souffert de la récession de l'agriculture mélanésienne et qui sont les plus longues à la reprise, à cause du travail important qu'elles nécessitent. Ce sont aussi les moins commercialisables, car les "vraies" Ignames ont conservé leur importance traditionnelle et participent à la Coutume. Cette contingence culturelle explique également en partie le glissement qualitatif observé à la vente et qui n'a cessé de s'accentuer depuis vingt ans (1 et 2).

Cette baisse de qualité conjuguée avec la raréfaction de la denrée Ignames amène à un rapport qualité/prix qui n'est pas lui-même une incitation à l'achat pour une clientèle potentielle réduite et non notivée.

VI) PERSPECTIVES

Le problème foncier nélanésien conditionne en partie, ne serait-ce que par la détermination des surfaces disponibles pour la culture,
les actions qui pourraient être menées pour développer l'agriculture vivrière autochtone. Cependant, sans attendre les solutions administratives
et juridiques qui pourront être apportées à cette revendication, un certain nombre de propositions d'ordre plus technique peuvent être faites
dans le but d'améliorer et la production et la commercialisation des
plantes alimentaires à tubercules. Organisées selon des schémas extensibles elles pourront, le cas échéant, être réajustées aux nouvelles conditions foncières.

Les exemples et chiffres cités précédemment tendent à montrer que la difficulté ne réside pas en fait au niveau de la production nais à celui de la distribution :

A) Le marché des cultures vivrières existe-t'il ?

1) Le marché actuel :

Au moment où les conditions économiques créaient un marché pour les cultures vivrières la dépopulation rurale créée par ces mêmes conditions économiques ne permettait pas de répondre à la demande. En 1972 les Services Euraux importaient des Ignames des Nouvelles-Hébrides pour combler le déficit de production.

Inversement, le reflux vers l'agriculture vivrière causé par le manque d'emplois extérieurs diminue fortement la demande. Dans le même temps les excédents de l'auto-consormation engorgent le marché; aux mois de Septembre, Octobre et Novembre 1976, mois qui correspondent à la principale récolte de taros, les cultivateurs de la côte Est connaissent la mévente.

Tous les faits constatés soulignent, pour les cultures vivrières, cette tendance dans les circonstances actuelles à la croissance de l'auto-consommation au détriment des échanges commerciaux. D'autre part la clientèle possible parce que non auto-productrice, les "expatriés" par exemple, n'est pas attirée par ces nourritures qu'elle ne connaît pas.

2) Hypothèses pour un marché :

- <u>Créer</u> une clientèle : les moyens sont ceux d'une campagne publicitaire, au demeurant en partie réalisée actuellement par l'information sur les problèmes ruraux. Mais à quand des journées gastronomiques de l'Igname et du Taro ?
- <u>fuéliorer</u> le rapport qualité/prix : c'est ici un double effort, qui porte également sur la production par la sélection des cultivars (1).

- <u>Régulariser</u> la vente au long de l'année : <u>le STOCKAGE</u>. Les nécessités physiologiques des plantes à tubercule sont ici astreignantes :

Conservation par le froid: au-dessous de 12 à 16° C les altérations rendent toute conservation impossible. A 12° C ces altérations se produisent dès la quatrième semaine de conservation. 15° C semblent être une température de conservation convenable, mais pour une durée relativement courte, et si l'on tient compte des processus d'oxydation dus à la respiration. Enfin les températures de conservation varient probablement selon les cultivars (12).

Eespiration, perte de poids: La perte de poids due aux échanges métaboliques peut atteindre 50 % au bout de cinq mois de stockage. La moyenne s'établit autour de 23 % pour 4 mois et pour <u>Dioscorea alata</u> L. <u>Ventilation</u>, obscurité, sont les conditions de base d'une bonne conservation, les plus propices à diminuer les oxydations, donc la perte de poids mais aussi l'altération des qualités gustatives.

Emploi des inhibiteurs de germination: Il n'est qu'au stade des essais (12). Si ces produits sont efficaces pour ralentir la levée de dormance ils n'ont pas d'effet limitatif sur la perte de poids et, s'ils ne sont pas toziques, n'améliorent pas le goût.

Les conditions de stockage des Ignames (et des Taros) sont en fait encore mal connues. Favoriser la production d'espèces-relais (<u>Dioscorea transversa</u>, le "Waël") pourrait être une solution plus rentable.

- Transformer : la fécule d'Igname ou de Taro (12, p. 192). Ce procédé (dessication et broyage fin) permet : une conservation sans perte de poids ni oxydation, dans les mêmes conditions que la farine de blé.

: l'utilisation des tubercules brisés à la récolte (surtout en cas de mécanisation) et donc impropres à la vente ou à la conservation.

: <u>les flocons instantanés</u> : cette présentation sous une forme élaborée est susceptible de conquérir une nouvelle

⁽¹²⁾ COURSEY D.G., 1967: "Yams", Tropical Agriculture Series, London.

clientèle par sa facilité d'emploi, son conditionnement pondéral, ses possibilités culinaires accrues....

L l'échelle du Territoire cette petite industrie peut créer quelques emplois. En dehors du Territoire, aucun pays du Pacifique n'utilisant encore ces procédés, il existe un créneau d'exportation possible.

B) Accroître et améliorer la production

1) Sélectionner

Les bases systématiques ont été établies (1) ainsi que les observations biologiques nécessaires à une culture rationnelle. Mais le but de la sélection reste à définir et ne pourra l'être que lorsque les choix de marché seront faits.

2) Améliorer

Deux directions sont ici fondamentales : la qualité du sol et l'état phytosanitaire. Dans l'un et l'autre cas des propositions ont déjà été faites (3) ou sont en cours d'élaboration (13).

Les modalités d'application des conseils techniques peuvent s'envisager de deux façons : à l'Ecole ou aux champs, l'un n'excluant pas l'autre.

L'Ecole d'Agriculture de Port-Laguerre, créée en 1952-53, fut supprimée en 1974 manque de noyens mais aussi faute d'élèves notivés et capables. Il semble qu'actuellement, la conjoncture aidant, une majorité se dessine en faveur de la création d'un Collège Technique Agricole (10/2). Le seul aspect positif de cette décision serait la possibilité pour les intéressés d'obtenir un BTA valable en France, et leur permettant d'acquérir des qualifications ultérieures.

L'enseignement "aux champs" sous forme de conseils et démonstrations, s'adressant à des cultivateurs déjà aux prises avec la réalité agricole, progigués par des agents techniques qualifiés, est déjà en place mais manque dramatiquement des moyens de s'exercer efficacement. Le Collège Agricole pourrait aider cet enseignement, en organisant le recyclage des agents et l'information magistrale des agriculteurs sous forme de stages pour adultes. Ces formules ont déjà fait leurs preuves.

⁽¹³⁾ Programme conjoint ORSTOM/Service de l'Agriculture.

3) Accroître

Le rendement doit être amélioré : nous rejoignons le souci de l'augmentation des surfaces de cultures. Mais l'accroissement global et non dirigé de la production, si les débouchés ne sont pas établis, anènera rapidement à des états néfastes de surproduction.

VII) CONCLUSION

L'AGRICULTURE VIVRIERE MELANESIENNE a subi ces vingt dernières années l'attirance de l'économie de type occidental. Fragilisée
par cette co-habitation elle a mal résisté au choc industriel. A l'origine agriculture de subsistance il lui faut faire un effort tout particulier pour s'intégrer dans les circuits économiques selon des normes
auxquelles elle répugne en raison de ses aspects culturels et mythiques
profonds. Mais les ressources dont elle dispose ne sont pas négligeables
et font l'objet actuellement d'un intérêt tout particulier (14). Bien
orientée, elle peut et doit participer pleinement à l'affirmation et au
développement de ceux qui en vivent.

⁽¹⁴⁾ Conférence Régionale de la CPS, Fiji, Novembre 1975.